



## Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du lundi 12 février 2024

45 personnes présentes.

### Point sur la situation de Christian JOUAULT

Christian a été hospitalisé dans le service hématologie au CHU Pontchaillou à RENNES du 20 novembre au 29 janvier pour une **leucémie aigüe myéloblastique et lymphoblastique**. Les résultats des deux premières chimios étant insuffisantes, il a commencé le 12 février une troisième chimio avec mise en aplasie et est retourné en chambre stérile le 14 février. Le choc est rude. Malgré cela, il a continué de témoigner dans les médias :

- **29 janvier** : dans l'émission radio « *les mots bleus* » sur France Bleu :  
<https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/les-mots-du-soir-5242629>
- **1 février** : BFMTV :  
[https://www.bfmtv.com/societe/un-mauvais-signal-la-mise-en-pause-du-plan-ecophyto-sur-les-pesticides-indigne-ong-et-agriculteurs-bio\\_AP-202402020281.html](https://www.bfmtv.com/societe/un-mauvais-signal-la-mise-en-pause-du-plan-ecophyto-sur-les-pesticides-indigne-ong-et-agriculteurs-bio_AP-202402020281.html)
- **2 février** : à nouveau BFMTV  
[https://www.bfmtv.com/societe/c-est-totalement-inacceptable-christian-jouault-ancien-agriculteur-victime-d-un-cancer-reconnu-maladie-professionnelle-reagit-a-la-mise-en-pause-du-plan-ecophyto\\_VN-202402020819.html](https://www.bfmtv.com/societe/c-est-totalement-inacceptable-christian-jouault-ancien-agriculteur-victime-d-un-cancer-reconnu-maladie-professionnelle-reagit-a-la-mise-en-pause-du-plan-ecophyto_VN-202402020819.html)
- **8 février** à 22h : France INFO, dans le cadre de Planète info :  
[https://www.francetvinfo.fr/replay-jeu/franceinfo/planete-info/jt-planete-info-jeudi-8-fevrier-2024\\_6355198.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-jeu/franceinfo/planete-info/jt-planete-info-jeudi-8-fevrier-2024_6355198.html)
- **11 février** : Interview par le journal ACTU :  
[https://actu.fr/bretagne/nouvoitou\\_35204/christian-agriculteur-atteint-de-cancers-a-cause-des-pesticides-on-va-droit-dans-le-mur\\_60684921.html](https://actu.fr/bretagne/nouvoitou_35204/christian-agriculteur-atteint-de-cancers-a-cause-des-pesticides-on-va-droit-dans-le-mur_60684921.html)



Super Christian !

Il a envoyé une nouvelle demande de reconnaissance en maladie professionnelle (tableau n°19 du régime agricole). Chacun peut continuer de lui adresser des messages de soutien au 06 89 35 85 52.

### Présentation des nouveaux participants ou témoignages

- **Odile LOUARN (35)**, retraitée, tient la compta du Collectif,
- **Sylvie (35)**, aide-soignante du Centre Eugène Marquis (centre anticancéreux à Rennes), retraitée ; elle a soutenu notre démarche pour obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle de 3 infirmières et une aide-soignante, intoxiquées par les chimios et les rayonnements ionisants entre 1970 et 1990 ; à ce jour, deux d'entre elles ont été reconnues.
- **Karine (83)** : son mari, œnologue dans un domaine viticole, est atteint d'un glioblastome ; il a déposé une demande de maladie professionnelle. Son collègue, également œnologue et salarié dans le même domaine, est décédé d'un glioblastome en 2021. Plusieurs personnes sur la même commune de résidence, sont décédées de glioblastome.
- **Chantal (49)** suit les activités du Collectif depuis 3 ans ; elle est très intéressée par la cause. Son fils vivant dans la campagne angevine, est exposé aux pesticides
- **Françoise (35)**, diététicienne, a travaillé dans un service hématologique à Rennes et est très mobilisée par le sujet des maladies liées aux pesticides
- **Jean-Yves Piveteau (44)**, jeune retraité, ancien paysan devenu juriste au service de la cause paysanne, met aujourd'hui ses compétences au service du Collectif.
- **Marie-Pascale (44)** habite St Nazaire ; son père, paysan dans la Sarthe, est décédé d'un glioblastome en 2019 ; après un temps de réflexion avec sa mère, elles ont déposé une demande de reconnaissance en maladie professionnelle pour que leur mari et père ne soit pas mort pour rien.
- **Marie et Adrien (56)**, paysans retraités, membres du Collectif depuis 2 ans
- **Jocelyne (49)** : son mari, salarié dans l'arboriculture, a été reconnu pour un cancer de la prostate. Elle participe aux réunions « riverains » pour savoir comment agir.

- **Alain Randon (Nantes 44)**, médecin du travail à la retraite, vient en tant qu'observateur ; il fait partie de l'association *Bernardino Ramazzini* qui aide des malades à construire des dossiers de reconnaissance en maladie professionnelle ; il travaille également avec l'association des victimes de l'amiante
- **Henri (22)**, paysan en retraite ; il a appris récemment être atteint de la maladie de Parkinson et a déposé une demande de reconnaissance en maladie professionnelle ; il a été interviewé par France 3 Bretagne sur sa maladie le 10 février.

## 1- Vie du Collectif

### Assemblée Générale 2024

Elle aura lieu le **6 avril 2024 à MONTERFIL (35) de 9h30 à 17h.**

<https://www.monterfil.fr/vie-municipale/location-salle-communale/>

Vous recevrez par courriel les rapports, les bons pour pouvoir, l'inscription pour le repas etc... vers le 6 mars.

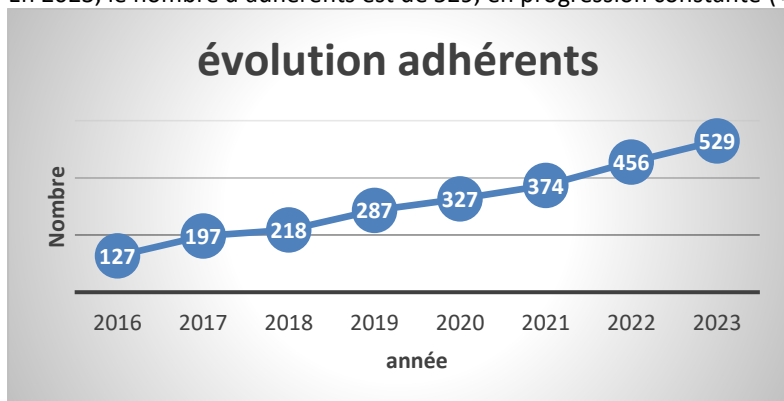
Nous envisageons les horaires suivants :

9h30 à 10h	Accueil
10h - 11h15	AG ordinaire et extraordinaire, en vue d'une éventuelle modification statutaire, suite à la réflexion conduite au sein du groupe de coordination concernant son développement incessant : le Collectif reste ancré à l'Ouest, mais est prêt à aider d'autres régions à s'organiser et prendre leur autonomie.
11h15 - 12h30	Échanges en groupes
12h30 - 14h30	Apéro, repas, café
14h30 - 16 h30	Table ronde (en cours de définition)
à partir de 16h30	Conclusion et temps de rencontre

Nous nous organiserons pour accueillir les personnes qui viennent de loin.

### Renouvellement des adhésions 2024

En 2023, le nombre d'adhérents est de 529, en progression constante (+ 16%).



En 2024, vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

### Bilan du colloque Amiante et Pesticides au Sénat

**Le 5 février**, quatre d'entre nous, victimes des pesticides ont participé au Sénat, au Colloque « **Amiante et Pesticides** » à l'invitation de la Fédération des Mutuelles.

[Découvrez le programme complet](#)

<https://basta.media/appel-treize-mutuelles-agriculture-francaise-europeenne-sans-pesticide-amiante-maladies-chroniques-prevention-reparation-prejudices>

Ils ont pu s'y exprimer :

**Philippe (35 - riverain)** : « Des témoignages forts, des intervenants de très grande qualité. Cela fait peur de voir ce que nous sommes en train de subir, surtout avec la mise en pause d'Ecophyto ».

**Bernard (82 – cancer prostate)** : « quelques chiffres m'ont frappé. 80% d'établissements scolaires ont toujours de l'amiante. 95% des cancers pédiatriques sont liés aux expositions aux pesticides et autres polluants. Les données fournies par les industriels sont inexploitable et volontairement faussées. Un consommateur qui a une alimentation saine diminue le surpoids de 30 %... les lymphomes de 80%. »

**Gisèle (22 – parkinson)** : « *c'est nouveau et intéressant que les Mutuelles (une trentaine de responsables présents) se mobilisent et veulent rassembler sur ce sujet. Ce qui rend les molécules si actives, c'est d'être renforcées par des hydrocarbures (effets cocktails). Impossibilité d'en obtenir la composition* ».

**Gilles (44 – lymphome)** : « *l'objectif était de s'inspirer du dossier de l'amiante pour protéger la population des pesticides. Volonté de plus en plus partagée de bouger. Il faut un mouvement populaire pour que ça bouge, mais en s'appuyant sur les chercheurs, les avocats, les journalistes. Le Colloque était aussi un message au premier ministre en vue d'améliorer le FIVP, d'appliquer les 20% de bio dans la restauration collective (Egalim). On note que les mutuelles agricoles étaient absentes. Me LAFFORGUE a fait un parallèle entre amiante et pesticides (notion de préjudice d'anxiété). Présence du réseau les Pieds dans le Plat, qui essaie de faire avancer le bio dans la restauration collective* ».



A l'issue de cette journée, une série de demandes ont été formulées à l'intention du Premier ministre.

<https://www.argusdelassurance.com/les-assureurs/mutuelles/usage-des-pesticides-14-mutuelles-montent-au-creneau.230344>

Début mars, un rendez-vous est prévu avec Mr ATTAL ainsi qu'un colloque à Bruxelles le 11 avril.

Grand merci à ces mutuelles de vouloir soutenir les victimes de l'amiante et des pesticides.

### **Conférence des ouvrier.e.s agricoles Martinique**



**Le 6 février**, Gisèle et Gilles ont participé à une conférence de presse à PARIS organisée par le **Collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants-droit empoisonné.e.s par les pesticides (COAADEP)**.

Cette rencontre avec les victimes martiniquaises du chlordécone a été très émouvante : c'est toute une population qui meurt. Leur défense est construite sur une base collective

### **BETTON (35) : conférence avec N. LEGENDRE et C. DARROT**

**Le 6 février**, 200 participants dans la salle mais plus d'une centaine sont restés dehors faute de place !

Le thème : *une agriculture à bout de souffle : quelles solutions ?*

**Nicolas LEGENDRE**, journaliste d'investigation, a écrit « Silence dans les champs » faisant remonter des quantités de témoignages de personnes victimes d'un système agricole verrouillé par l'agro-business.

**Catherine DARROT**, ingénieur agronome, est intervenue en complémentarité, et a présenté l'évolution du monde agricole jusqu'à l'impasse actuelle.

Vous pouvez retrouver le film de la conférence sur la page YOUTUBE du Collectif :

<https://www.youtube.com/channel/UCezXGq77eNHKrP3YvtFXTIQ>

Note : Nicolas Legendre interviendra à ST GREGOIRE LE 19 mars.



### **Animation de cinés-débat, rencontres**

Plusieurs Ciné-débats ont eu lieu les derniers temps :

- BEAUPREAU (49) : film sur la maladie de Parkinson, 300 personnes, plusieurs demandes
- LOROUX BOTTEREAU (44) : ciné-débat autour du film SECRETS TOXIQUES, organisée par *La canopée de st yo* ; témoignages de Gilles et Marie Thé
- Maison Familiale de ST GREGOIRE (35), avec 40 jeunes en classe de première en formation agricole ou paysagiste
- Stand au Forum Social Local à SENE (56),
- CAPDENAC (46) : Bernard a débattu avec 120 jeunes de Bac pro et BTS. Il a apporté sa vision des méthodes dites alternatives. Ensuite, soirée Secrets Toxiques avec Philippe PIARD.

## 2-Soutien aux victimes des pesticides

### Reconnaitances en maladie professionnelle

En 2023, 26 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle avec notre soutien et 2 personnes en 2024. En janvier, une septième personne a été reconnue pour un glioblastome, en Aveyron (12).

A la suite de la suspension du plan Ecophyto par le gouvernement le 1<sup>er</sup> février, nous avons été très sollicités par les médias. Ce qui a entraîné une avalanche de mails de soutien, de témoignages et de demandes d'aide pour être accompagnés dans la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle et de soutien aux riverains.

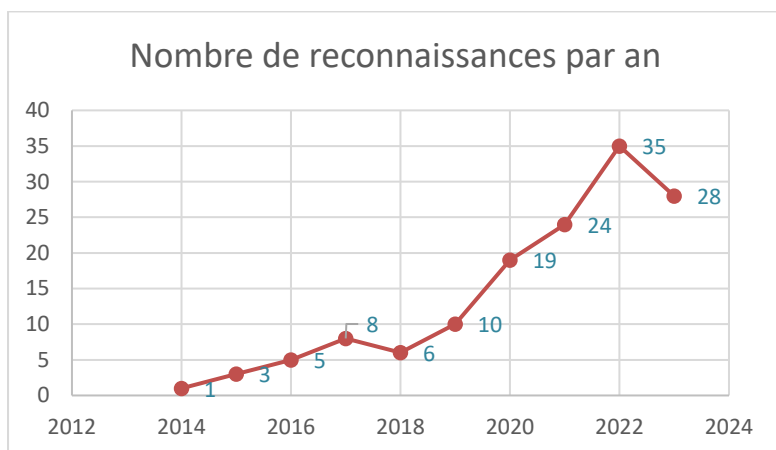
### Bilan depuis 8 ans

En résumé :

- 201 personnes ont entamé la démarche
- 141 ont été reconnues en maladie professionnelle, dont 11 pour 2 ou 3 maladies différentes.
- une majorité d'hommes : 185 sur 201
- une majorité de paysans (et viticulteurs, arboriculteurs, paysagistes)
- Venant surtout des 4 départements bretons et du Maine et Loire
- Les maladies professionnelles reconnues se réfèrent aux sept tableaux suivants et la maladie de **Parkinson** représente 43% des personnes reconnues.

N° tableau régime agricole	Maladie	Nombre	%
19	Hémopathies	5	4
22	Sclérodémie	1	1
58	Parkinson	61	43
59	Lymphomes, leucémie, myélome	27	19
61	Cancer de la prostate	26	18
HT	Hors tableau (dont 7 tumeurs cérébrales et un alzheimer)	21	15
<b>TOTAL</b>		<b>141</b>	<b>100</b>

On note que des personnes essaient de faire la démarche en direct individuellement. Quand ça ne marche pas, ils reviennent vers une démarche collective. Collectivement, on est plus fort qu'isolés.



### JC CHEVREL : AGRIAL poursuit ses manœuvres dilatoires

AGRIAL n'en finit pas de mettre en œuvre des manœuvres dilatoires pour repousser les échéances de paiement de l'indemnisation due à Jean Claude :

- **15 novembre**, la Cour d'Appel de RENNES avait reconnu la faute inexcusable de l'employeur VEGAM / AGRIAL.
- **5 décembre**, AGRIAL a obtenu du Tribunal Judiciaire de RENNES de reporter au 24 juin 2024, l'audience qui devait déterminer le montant des préjudices sous prétexte que l'entreprise n'avait pas eu le temps d'étudier le dossier !
- **7 février** : Jean Claude apprend qu'AGRIAL se pourvoit en cassation !

C'est scandaleux ! AGRIAL continue de jouer avec la vie des malades ! Mais nous ne céderons pas.



## Soutien à Gisèle GARREAU



**Le 25 janvier**, une trentaine de personnes sont venues soutenir Gisèle au pôle social du Tribunal Judiciaire de ST BRIEUC.

Soutenue par le Collectif et notre avocate Me BARON, elle conteste la **réduction arbitraire du taux d'IPP** à 25 % par le Fonds d'indemnisation des Victimes des Pesticides alors que le Médecin-conseil de la CPAM avait proposé un taux de 67% !  
Une misère par rapport aux séquelles de la maladie sur elle.

**Mise en délibéré au 29 mars.**

<https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/le-combat-judiciaire-sans-fin-dune-agricultrice-atteinte-de-la-maladie-de-parkinson-en-bretagne-b58d3448-bb99-11ee-9ea4-b02fbeb9c343>

<http://www.rkb.bzh/emissions/abadennou/gisele-garreau-malade-des-pesticides-poursuit-son-combat-devant-le-tribunal-des-affaires-sanitaires-et-sociales/>

### **Les honneurs de la presse !**

**Le 6 février**, Gisèle et Gilles RAVARD, lors de leur déplacement à Paris, ont été interviewés dans les locaux de Radio-France, dans l'émission de radio de France Bleu « c'est la vie » :

<https://www.francebleu.fr/emissions/c-est-la-vie/gilles-et-gisele-victimes-des-pesticides-5214124#xtor=CS4-4>

**le 13 février**, très beau portrait de Gisèle par Sophie PREVOST dans le Télégramme :

<https://www.facebook.com/photo?fbid=704383818559586&set=a.398509972480307>

## **Une première : consolidation à la date de la première constatation médicale**

Avec le soutien de notre avocate H. BARON, Paul MERRIEN a obtenu que sa consolidation soit reconnue à la date du diagnostic de sa maladie (un myélome multiple reconnu en maladie professionnelle en juillet 2022).

Cela lui permet donc de percevoir sa rente à partir du diagnostic de sa maladie.

Pour nous Collectif, c'est la première fois que nous obtenons ce que nous revendiquons pour tous :

*La rente liée au taux d'IPP devrait prendre effet à la date de première constatation médicale si celle-ci est postérieure à la création du tableau ; si la date de première constatation médicale est antérieure à la création du tableau, la rente devrait démarrer à la date de création du tableau*



## **Soutiens à venir devant les Tribunaux Judiciaires**

11-mars-24	10h30	ANGERS	Tribunal Judiciaire pour contestation taux IPP de Michel DUVAL, Johny URVOY, T. MARTINEAU, et la reconnaissance de M. VETELE
14-mars-24	13h30	BREST	Tribunal Judiciaire pour contestation date de consolidation de Yves RANNOU, Pascal LOUSSOUARN,

## **Participation aux recours européens contre la ré-autorisation du glyphosate**

Nous avons été sollicités à la fois par Générations futures et par Secrets toxiques pour nous associer aux recours concernant la réautorisation du glyphosate. Nous pensions qu'il était possible de nous associer aux deux mais, suite aux échanges que nous avons eus avec notre avocat F. LAFFORGUE et N. LAUVERJAT de Générations futures, il n'est en fait pas possible de participer à deux procédures simultanément.

S'agissant d'une procédure qui sera conduite au niveau européen, et du fait que nous ne disposons pas d'un agrément national de protection de l'environnement, nous avons peu de chances que notre demande soit recevable. Nous pourrions participer par contre à ce recours sur une forme qui est celle de l'intervention volontaire, pour laquelle nous serons sollicités dans un second temps.

Nous avons donc décidé de nous associer uniquement à la procédure de Générations futures qui dénonce des carences plus larges de la décision de réautorisation (cancérogénicité, biodiversité, génotoxicité, atteintes au microbiote).

Nous en avons informé Secrets Toxiques.

## **Réaction à un article d'Ouest-France concernant les causes des cancers**

Nous avons décidé de réagir à un article paru dans Ouest-France sur les causes de cancers en Bretagne qui mentionnait l'alcool et l'exposition au soleil comme principale cause des cancers en Bretagne.

Notre réponse a pris la forme d'un courrier des lecteurs signé de Christian JOUAULT en tant que malade, qui rappelait qu'il ne fallait pas oublier l'origine environnementale des cancers et que l'exposition aux pesticides avait des effets sur la population. Il demandait la transparence sur les maladies cancéreuses.

Parallèlement, nous avons fait une demande de rendez-vous à l'oncologue qui avait été interviewée, pour échanger avec elle sur la prévention des cancers. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour.

### **3-Protection des riverains**

#### **Point sur le groupe de travail « riverains »**

Le vendredi **9 février**, c'était la 2ème réunion en visio du groupe « riverains ». Dans une 1ère réunion, le groupe avait déterminé 2 actions prioritaires : état des lieux des textes réglementaires qui protègent les riverains et état des lieux sur les maladies des riverains liées à l'exposition des pesticides en privilégiant les enfants malades.

Les demandes des riverains, dans l'immédiat, sont de pouvoir se protéger des épandages à proximité de leurs lieux de vie (habitation, jardin). C'est à dire être prévenu la veille des épandages pour se protéger, connaître le nom du pesticide épandu pour évaluer sa dangerosité, savoir comment alerter les autorités compétentes lorsque le riverain est intoxiqué ou lorsqu'il soupçonne une irrégularité dans l'épandage.

A l'issue de la 2ème réunion, le groupe a décidé 3 actions :

- Faire systématiquement un signalement par "Phytosignal" à chaque épandage en demandant le nom du pesticide de manière à augmenter le nombre de signalement,
- S'associer au recours de "Génération Futures" pour obtenir l'accès aux données d'épandage,
- Réfléchir avec un avocat spécialisé pour faire pression sur les maires qui ne protègent pas la santé des riverains."

**Le 5 février**, à l'initiative de l'association **ReAct Transnational**, une tribune signée par plusieurs associations de défense des riverains, a été publiée : « **NOUS RIVERAINS, VICTIMES COLLATERALES DE LA SUSPENSION DU PLAN ECOPHYTO** ».

[https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/2024\\_02\\_04\\_Nous%20riverains.pdf](https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/2024_02_04_Nous%20riverains.pdf)

Elle a occasionné beaucoup de réactions des journalistes.

<https://basta.media/nous-riverains-victimes-collaterales-de-la-suspension-du-plan-ecophyto-pesticides-transition-agriculture>

#### **Point sur le groupe de travail « coûts cachés »**

La dernière réunion du groupe de travail qui est composé de 7 membres du Collectif, a eu lieu le 1<sup>er</sup> février dernier.

Une présentation partielle des travaux en cours sera faite lors de l'AG du 6 avril, qui portent sur trois thèmes principaux : le coût des maladies liées aux pesticides, le coût du traitement de l'eau polluée par les pesticides, les difficultés d'approche de la dangerosité des produits. La prochaine réunion est prévue le **jeudi 29 février**.

#### **Enquête de terrain sur la région de Machecoul (44)**

Nous essayons de constituer une étude épidémiologique pour montrer que ce sont bien les pesticides qui sont la cause des cancers des adultes et des enfants. Des contacts ont été pris avec des médecins et des élus.

C'est troublant de voir que sur une zone géographique donnée, de nombreuses personnes soient touchées par les mêmes maladies. On ne dispose pas de données recueillies systématiquement sur les maladies. Nous voudrions avancer sur ces pratiques. On continue de s'étonner que « *la MSA qui sait tout ne dise rien* ».

On ne sait pas trop à quoi on va aboutir. On va trouver les bonnes personnes pour dire ce qu'elles savent sur les « *pesticides papers* ».

Note : en service hématologie à Rennes, sur 15 lits, 6 sont occupés par des agriculteurs ! Même constat en Loire Atlantique. Il est important d'obtenir la mise en place de **registres des cancers dans chaque département**. Or on va plutôt en sens inverse.

#### **Annulation de 5 chartes dites de bon voisinage**

**Le 9 janvier**, Un premier Tribunal administratif (celui d'Orléans) annule les arrêtés préfectoraux validant les chartes pesticides dites de bon voisinage de 5 départements. Il s'agit des décisions majeures, qui pourraient faire boule de neige. En effet, 43 recours contentieux ont été engagés contre ces chartes que nous jugeons illégales et non protectrices pour les populations. Ces Chartes n'avaient d'autre but que de réduire encore plus la protection des riverains d'épandages, et ne répondaient pas à l'obligation d'information du voisinage que nous avons demandée. Reste à savoir si ces décisions vont désormais s'étendre aux autres départements où de telles chartes ont été adoptées et attaquées par nos soins.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/pesticides-chartes-engagements-annulation-tribunal-administratif-orleans-43251.php4>

#### **Soutien à des pomiculteurs pollués par les pesticides des voisins**

Christophe BITAULD, producteur de pommes bio au sud de RENNES, a vu sa production 2023 anéantie par un herbicide, le s-metolachlore, utilisé en agriculture conventionnelle lors des semis de maïs au printemps dans les champs voisins de ses vergers. Soutenu par notre Collectif, il est défendu par Me LAFFORGUE.

Cela démontre l'impossible cohabitation de l'usage des pesticides à côté de fermes bio.

<https://basta.media/christophe-arboriculteur-menace-de-liquidation-judiciaire-a-cause-de-pesticides>

## 4- Autres points

### Point sur le contexte agricole actuel

Pour nous, c'est très grave ; les acquis difficilement obtenus depuis 10-15 ans risquent d'être balayés en quelques semaines. Le 1<sup>er</sup> février, à l'annonce de la suspension de plan ecophyto, nous avons immédiatement réagi par un communiqué de presse :

**« L'avenir de l'agriculture ne peut pas se construire contre la santé et l'environnement »**

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/1-fevrier-2024-lavenir-de-lagriculture-ne-peut-se-construire-contre-notre-sante-et-notre-environnement/>

La liste des reculs est longue, pêle-mêle :

Suspension du plan Ecophyto ; Abandon de l'indicateur de mesures des NODU au profit d'un autre plus favorable aux pesticides ; Diminution des délais de recours ; Mise sous tutelle de l'ANSES ; Mise sous tutelle des préfets de l'OFB ; Suppression des jachères ; Suppression des taxes prévues sur le gas-oil etc...

**Face à cette situation dramatique, toutes nos associations doivent s'associer pour empêcher ces reculs.**

### Un malaise réel aux inspirations paradoxales (René LOUAIL)

Partie de Haute Garonne, en partie sur des questions conjoncturelles et sanitaires concernant des éleveurs en détresse, confrontés à des questions de maladie épizootique hémorragique ; maladie venue des pays d'Afrique du Nord conséquences du réchauffement climatique. Depuis un an, cette maladie fait des ravages dans le sud de la France, l'État continue ses effets d'annonces parfois sans lendemain sur l'indemnisation des éleveurs. Cette problématique rejoint les zones où d'autres éleveurs ont été victimes d'autres problèmes sanitaires comme l'influenza aviaire pour lesquelles le niveau et le délai d'indemnisation ne sont pas à la hauteur et peuvent durer jusqu'à deux voire 3 ans.

L'agriculture française et Européenne traverse un malaise grandissant dû à l'absence de feuille de route dans un contexte de marché de plus en plus mondialisé. La guerre en Ukraine, des dérogations aux règles de marché communautaire, sur les exportations de volailles, prévues pour quelques mois, perdurent, et mettent en péril des pans de l'économie entière.

Tous les ingrédients sont réunis pour que les centrales syndicales FNSEA / JA et CR se mettent en ordre de marche. La première tente de contenir le mouvement en lui donnant une portée européenne en contrepartie de supprimer certaines normes existantes inscrites dans la dernière PAC, en application depuis le 1er janvier 2023. C'est le cas des 4% de jachères écologiques, de contraintes concernant l'utilisation des pesticides. Idem sur la question de l'utilisation et taxation de l'eau en agriculture ou encore sur les futurs accords de libre-échange avec les pays du Mercosur prévus pour juin 2024.

Le COPA présidé par C. Lambert a tenté de récupérer le désarroi des paysans européens sur d'autres problématiques parfois différentes : réduction de l'azote au Pays Bas, harmonisation des contraintes environnementales différentes selon les pays, avec en toile de fond l'application de la nouvelle PAC avec ses contraintes, notamment sur la question de l'utilisation des pesticides ; alors que cette PAC a été cogérée par ces organisations. L'action du COPA cette fois-ci a pris une dimension très politique en amont des élections au Parlement européen du 9 juin prochain. Sur ce point, la Coordination Rurale s'est affichée clairement eu côté de l'extrême droite.

Deux revendications semblant fédérer toutes les organisations syndicales (FNSEA/JA, CR et Confédération Paysanne) cachent des réalités opposées sur le contenu :

- sur l'application de loi EGALIM, seule la Confédération Paysanne a pris cette revendication dans sa globalité, c'est-à-dire le seuil des 20% de bio dans la restauration collective avec un objectif de 30% en 2030 comme le prévoit le Green Deal avec sa déclinaison *de la ferme à la fourchette*.
- concernant les accords de libre-échange avec les pays du Mercosur : en façade, toutes les organisations paysannes semblent unanimes ; dans les faits, la FNSEA a pris position contre ces accords alors que le patron de la FNSEA, Arnaud Rousseau, négocie ces mêmes accords à Bruxelles au sein du groupe AVRIL / SOFIPROTEOL (9,3Mds de chiffres d'affaires).

Concernant la détaxation GNR, contrairement à l'accord qu'elle avait déjà signé en octobre, en contrepartie d'avoir obtenu des accompagnements substantiels sur les agrocarburants, la FNSEA s'est fait déborder par sa base. Cette détaxation profite principalement aux gros utilisateurs, très mécanisés, très productivistes, aux gros bénéficiaires des aides PAC qui peuvent parfois dépasser plusieurs dizaines de milliers d'euros/an.

Une répartition des rôles, coordonnée : à Bruxelles, Macron a mis à mal le Green Deal, jugé trop contraignant alors que celui-ci prévoyait pour la partie agricole, une neutralité carbone en 2050. En revanche, sur les accords de libre-échange avec le Mercosur, il s'évertue à convaincre ses partenaires de l'application de la clause miroir, c'est-à-dire les mêmes conditions de production ; or les avantages comparatifs de ces pays sont de l'ordre de plus de 30% par rapport à l'U.E.

A Paris, Mr Attal cède sur tout ce que demande une partie de la profession : accès et détaxation concernant l'eau, remise à plat du plan ecophyto, détaxation sur le GNR et limitation des contraintes d'autorisation d'agrandissement.

Parallèlement, 8 associations environnementales ont claqué la porte de la réunion ministérielle sur le plan ecophyto ; ça constitue un grand espoir de résistance face à ces dégradations des politiques environnementales.

Comme le propose la Confédération Paysanne, sans remise en cause en profondeur de la PAC en réorientant les aides à l'actif et en accompagnant la transition écologique de l'agriculture, il ne peut y avoir d'évolution durable du malaise agricole. Question : comment amplifier ce front de résistances pour réorienter la PAC et éviter cette fracture sociétale ?

## Secrets Toxiques

Dans le cadre du « Tour de France » organisé par la coalition Secrets Toxiques, une série de projections du film Secrets Toxiques suivies d'un débat, ont démarré en Ille et Vilaine **en février 2024** :

- 13 février : St Malo
- 15 février : Guipry
- 19 février : Vitré
- 20 février : Montauban de Bretagne
- 21 février : colloque à Rennes
- 23 février : Saint Aubin du Cormier

Plusieurs assos travaillent sur ce projet (notre Collectif, Eau et rivières, la Passiflore-Fougères, Vitré Tuvalu...).

## 5- A lire ou à voir :

- Témoignage de Bernard MOREL, atteint d'une leucémie aigüe  
<https://www.facebook.com/photo?fbid=704389335225701&set=a.398509972480307>  
[https://actu.fr/bretagne/vitre\\_35360/bretagne-ancien-agriculteur-il-apprend-que-son-cancer-est-lie-aux-pesticides\\_60700179.html](https://actu.fr/bretagne/vitre_35360/bretagne-ancien-agriculteur-il-apprend-que-son-cancer-est-lie-aux-pesticides_60700179.html)
- *Il n'y a pas « les » agriculteurs, mais « des » agriculteurs :*  
<https://www.youtube.com/watch?v=d9cYVtfB5qI>

## 6- Evènements à venir

13-23 février 24		Secrets Toxiques : tour d'Ille et Vilaine	
09-mars-24	10h	Participation à l'AG du Collectif sans pesticides	GUENOUVRY (44)
11-mars-24	10h30	Tribunal Judiciaire pour contestation taux IPP de Michel DUVAL, Johnny URVOY, T. MARTINEAU, et la reconnaissance de M. VETELE	ANGERS
14-mars-24	13h30	Tribunal Judiciaire pour contestation date de consolidation de Yves RANNOU, Pascal LOUSSOUARN,	BREST
14-mars-24	20h	Débat sur la santé environnementale avec ATTAC (44)	LA MONTAGNE (44)
06-avr-24	10h	AG de notre Collectif	MONTERFIL (35)
24-avr-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation taux IPP de B. GUIGNES	MONTAUBAN (82)

## 7-Prochaine visio-conférence :

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**Samedi 6 avril 2024**

## Dernière minute : décès de notre ami Yves BILLON

Ce vendredi **16 février 2024**, Yves est décédé à l'âge de 68 ans d'un cancer fulgurant.

Résidant à BETTON (35), adhérent de notre Collectif depuis plusieurs années, il était toujours prêt à s'investir dans la lutte contre les pesticides.

Après avoir été paysan, il était devenu chargé de mission à la DREAL, en charge d'évaluation environnementale.

Un hommage lui sera rendu **vendredi 23 février à 9h15** au crématorium de VERN SUR SEICHE (35).

